

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Nokrenta

Compartiment de KBC Renta

Capitalisation: LU0166237098 (Code ISIN - parts de capitalisation)

géré par IVESAM NV

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment KBC Renta Nokrenta cherche à répliquer de manière passive la performance de son indice de référence, le ICE BofA Norway Government Index. Son objectif de placement consiste à réaliser un rendement comparable à la performance du ICE BofA Norway Government Index.

CE BofA Norway Government Index est un indice obligataire qui ne comprend exclusivement que des émissions souveraines de la Norvège. Le site internet ICE Data (www.theice.com/market-data/indices) contient des informations plus détaillées sur les indices ICE Data. Un complément d'information sur l'indice sont disponibles au siège de la société de gestion. L'indice de référence sera rebalancé sur une base mensuelle. La fréquence du rebalancement aura un impact de moins de 0,05% sur le rendement annuel du compartiment.

La méthode choisie pour répliquer l'indice de référence sera la réplique physique. Toutefois un recours limité à des produits dérivés (bond futures) n'est pas exclu avec une limite maximale de 10 % n'est pas exclu et ceci dans le but de limiter l'écart de suivi avec l'indice de référence.

Le compartiment investira dans tous les titres faisant partie de l'indice de référence ou se limitera à un choix de titres (stratified sampling) qui ont fait, font ou feront partie de l'indice de référence. Suite à l'utilisation de cette méthode de réplique il n'est pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'indice de référence ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leur pondération dans l'indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'indice et ce afin de respecter les règles de diversification décrites au point 4.4. de la partie générale du prospectus, faire face au manque de liquidité de certains titres ou le nombre limité d'émissions composant l'indice de référence. Dans des conditions de marché normales, nous prévoyons un écart de suivi de moins que 0,5% sur base annuelle.

La notation de crédit de l'ensemble des titres dans lequel le compartiment investi est en ligne avec la notation de crédit des titres composant l'indice de référence.

Le fonds poursuit des objectifs d'investissement responsable sur la base d'une double approche: un screening négatif et une méthodologie de sélection positive. Cette approche sera progressivement mise en œuvre au sein du portefeuille à partir du 9 septembre 2022. Le screening négatif signifie que le fonds ne peut pas investir des actifs émis par des émetteurs qui sont exclus sur la base de critères d'exclusion (liés entre autres au tabac, aux jeux de hasard et aux armes). Vous trouverez de plus amples informations sur la politique d'exclusion sur www.ivesam.be/documentation-investissements > Politique d'exclusion pour les fonds d'investissement responsables.

La méthodologie de sélection positive combine les objectifs du portefeuille et le soutien du développement durable. Les objectifs du portefeuille sont basés sur une réduction de l'intensité carbone et une amélioration des caractéristiques ESG par rapport au portefeuille de référence.

Le développement durable est soutenu en investissant dans des émetteurs qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies.

De plus amples informations sur la méthodologie de sélection positive et les objectifs concrets du fonds sont disponibles sur www.ivesam.be/documentation-investissements > Politique d'investissement pour les fonds d'investissement responsables.

L'indice de référence du fonds est ICE BofA Norway Government Index. Le compartiment a pour objectif de générer un rendement comparable à la performance de l'indice de référence. Pour des informations détaillées sur l'index, voir www.theice.com/market-data/indices.

Le fonds réinvestit les revenus perçus comme précisé dans le prospectus (pour plus d'informations, voir le point 6 du prospectus).

Les ordres relatifs à des parts du fonds sont exécutés quotidiennement (pour plus d'informations, voir le point 15.3, 16, 17 du prospectus).

L'investisseur a le droit d'obtenir sur demande le remboursement quotidiennement de ses parts d'OPCVM (pour plus d'informations voir le point 17 du prospectus).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce chiffre est déterminé sur la base de données du passé. Les données du passé ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque futur.

L'indicateur de risque et de rendement fait l'objet d'évaluations régulières et ce chiffre peut donc évoluer à la hausse ou à la baisse.

Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible. Ce chiffre indique à la fois le rendement potentiel du fonds et le risque qui va de pair avec ce rendement. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement potentiel est élevé mais plus ce rendement est difficile à prévoir. Des pertes sont également possibles.

Le chiffre est calculé pour un investisseur en couronnes norvégiennes.

Pourquoi l'indicateur de risque et de rendement de ce fonds est-il de 3?

3 est un indicateur typique pour un fonds obligataire. La plupart des fonds obligataires ont l'indicateur 3 ou 4. La sensibilité au marché des fonds obligataires est généralement inférieure à celle des fonds d'actions. Ces derniers ont souvent l'indicateur de risque et de rendement 6 ou, dans certains cas, même 7. La valeur des fonds obligataires est surtout sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Ceci s'explique par le fait que le taux d'intérêt des obligations incluses dans le fonds est préalablement fixé et n'augmente pas avec le taux du marché.

Investir dans ce fonds comporte en outre :

- un risque d'inflation moyen: il n'y a pas de protection contre une augmentation de l'inflation.
- un risque de crédit moyen: les actifs sont investis principalement (mais pas exclusivement) en obligations ayant la note 'investment grade'. Par conséquent le risque qu'un émetteur ne puisse plus honorer ses engagements est plus important que dans un investissement qui se compose uniquement en obligations 'investment grade'. Si les investisseurs se mettent à douter de la solvabilité des émetteurs des obligations, la valeur de celle-ci peut baisser.
- un risque de concentration élevé: les investissements sont concentrés en Norvège.

Il n'y a pas de protection du capital.

FRAIS

Les frais acquittés servent entre autres à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle de l'investissement. Pour tout complément d'information sur les frais, lire les points 15.2 et 17 du prospectus et la description du compartiment dans le prospectus.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	1,00%

Le pourcentage indiqué est le *maximum* pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Nous vous invitons à consulter votre conseil financier ou votre distributeur afin d'obtenir le montant réel de ces frais.

Changement de compartiment

Si vous voulez échanger vos parts de ce compartiment* contre des parts d'un autre compartiment, des frais vous seront comptés dans certains cas (pour tout complément d'information, voir le point 16 dans le prospectus).

Frais prélevés par le fonds sur une année

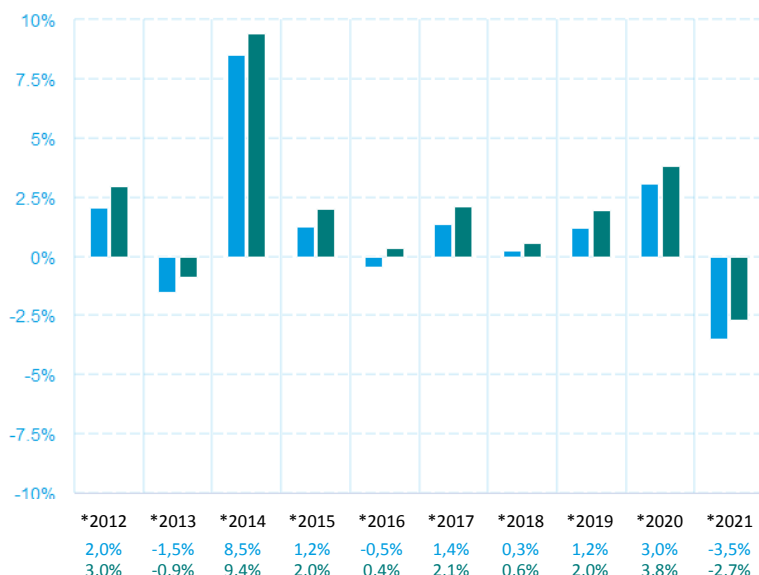
Frais courants	0,75%
----------------	-------

Les frais courants sont basés sur ceux de l'exercice clôturé au 30 septembre 2022. Le chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées du fonds n'ont aucune valeur comme indicateur des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de tous les frais et commissions, à l'exception des taxes et frais d'entrée et de sortie

Composition de benchmark actuelle: ICE BofA Norway Government Index

* Ces résultats ont été obtenus dans des conditions qui n'ont plus cours actuellement.

Le compartiment a pour objectif de générer un rendement comparable à la performance de l'indice de référence.

Année de lancement: 2003

La devise du fonds est: la couronne norvégienne

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de KBC Renta est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus en français ou anglais et du dernier rapport annuel et semestriel en anglais, dans toutes les agences des organismes assurant le service financier:

- Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

ou IVESAM NV (Avenue du Port 2, B-1080 Bruxelles, Belgique) et sur le site internet: www.kbc.be/kiid. Les détails de la politique de rémunération mise à jour, y compris mais sans y être limité, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, comme indiqué au point 23.7 du prospectus, peut être consultée sur le site Internet suivant: www.ivesam.be (Remunération Policy). Cette information peut être demandé gratuitement à la Société de gestion.

Toute autre information pratique, y compris la dernière valeur nette d'inventaire*, peut être consultée sur le site internet www.kbc.be/kiid.

Ce compartiment est régi par la législation fiscale luxembourgeoise. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de IVESAM NV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de KBC Renta.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit [Capitalisation](#), une catégorie d'actions de [Nokrenta](#), un compartiment de la sicav* de droit luxembourgeois KBC Renta. Cette sicav répond aux normes de la Directive UCITS V. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis par sicav.

Chaque compartiment de KBC Renta doit être considéré comme une entité distincte. Vos droits en tant qu'investisseur se limitent aux actifs de ce compartiment. Les obligations d'un compartiment sont uniquement couvertes par les actifs de celui-ci.

Vous pouvez échanger vos parts dans ce compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez voir le point 16 du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

IVESAM NV est agréée au Belgique et réglementée par la l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 novembre 2022.

* voir le glossaire explicatif sur les informations clés pour l'investisseur en annexe ou sur le site www.kbc.be/kiid.